LA VIE RELIGIEUSE DANS LE DIOCÈSE DE BOULOGNE À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

(1725-1790)

PAR

ARLETTE PLAYOUST-CHAUSSIS

SOURCES

Les questionnaires de visites épiscopales de 1725 et de 1756, ceux du district de 1790, composent l'essentiel des sources utilisées; les listes d'ordinations et les titres sacerdotaux, recueillis dans les actes du secrétariat de l'évêché et dans les registres aux insinuations, complètent les renseignements sur le clergé.

PREMIÈRE PARTIE COMPOSITION DU DIOCÈSE

CHAPITRE PREMIER

SITUATION HISTORIQUE, ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DU DIOCÈSE

Le siège épiscopal de Boulogne fut rétabli en 1559 par le traité du Cateau-Cambrésis. De l'ancien évêché de Thérouanne, il regroupa l'archidiaconé d'Artois, une partie seulement de l'archidiaconé de Flandre — l'autre étant laissée à l'évêché d'Ypres formé par les Espagnols — et des paroisses prises sur les doyennés de Lillers, Hesdin, Aire, Arques et Saint-Omer. Il donna les mêmes noms aux nouveaux archidiaconés, l'un de Flandre, l'autre d'Artois, divisés respectivement en sept et dix doyennés. La même division géographique se retrouve dans le domaine judiciaire : la sénéchaussée de Boulogne, la justice royale de Calais et le bailliage d'Ardres transmettent les ordonnances royales à toute la partie occidentale du diocèse, le Conseil d'Artois régit la partie orientale. Or, au xviiie siècle, il reste des traces de l'époque où ce conseil fut espagnol : dans l'application de la législation française depuis le xvie siècle, sur la tenue des registres d'état civil, et dans l'introduction des décisions du concile de Trente.

Le diocèse subit de nombreuses guerres : celles des XVI^c et XVII^e siècles ont ruiné les abbayes et prieurés, celles du règne de Louis XIV, notamment la guerre de succession d'Espagne, ont laissé dans les campagnes un état de grande misère. La paix se rétablit peu à peu en 1725 et permet aux paroisses de revivre.

CHAPITRE II

GÉOGRAPHIE DU DIOCÈSE

Le Pas-de-Calais, la Manche, la Canche délimitent le diocèse sur trois côtés. A l'est, il n'y a pas de frontière naturelle, mais le découpage de 1559 enleva au diocèse des villes importantes : Audruicq, Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Lillers. Boulogne et Calais restent les seuls centres urbains dans un pays essentiellement rural partagé en quatre régions : le Bas et Haut-Boulonnais, l'Artois, le nord et le littoral, dont les deux premières ont une vie presque exclusivement agricole, la dernière côtière. Le « nord » constitue la zone la plus pauvre du diocèse.

La population, groupée autour de Boulogne et de Calais, est peu nombreuse en 1725, ne s'accroît guère jusqu'en 1756 sinon dans les bourgs un peu plus importants; par contre, de 1756 à 1790, elle augmente beaucoup, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Cependant, le nombre de pauvres reste considérable; ils forment la majorité des habitants des villages et même des villes.

CHAPITRE III

LES INSTITUTIONS

Les dix-sept doyennés du diocèse sont répartis de façon inégale : les uns, très étendus, ne comportent qu'un petit nombre de paroisses et de succursales, les autres, étroits, en sont trop garnis. De longues distances séparent les paroisses de leurs succursales ou hameaux. Au cours du xVIII^e siècle, quelques tentatives de réorganisation sont faites, par la suppression de paroisses devenues insignifiantes ou par la création de nouvelles reconnues nécessaires.

Des douze abbayes et quatorze prieurés existant de nom au xviiie siècle, quatre seulement des premières et huit des seconds sont maintenus en régularité jusqu'en 1790. Il ne reste que des ruines des autres, tombés en commende simple. Les maisons survivantes sont très faiblement peuplées et n'exercent plus aucune influence dans la vie paroissiale.

Les couvents par contre, établis surtout dans les villes, continuent d'y jouer un rôle dans l'assistance ou dans l'enseignement : les capucins, prédicateurs des villes et des campagnes, les cordeliers de Boulogne en concurrence avec le curé de la basse-ville, les minimes et les carmes, enseignants; les récollets, tous prêtres, confessent et se trouvent alors en rivalité avec le ministre paroissial. Des couvents de femmes, ce sont surtout ceux des annonciades, à Boulogne, et des ursulines, dans les deux villes, qui dominent : ils restent bien peuplés jusqu'en 1790, tant de religieuses que d'élèves. Les dominicaines,

en outre, sont établies à Calais, les franciscaines à Pernes, pour les malades, et les bénédictines à Ardres, pour l'enseignement.

Les collèges ouverts aux jeunes gens sont très rares; après l'échec des jésuites anglais, puis des carmes anglais, il ne reste dans le diocèse que le collège des oratoriens à Boulogne, dont le nombre d'élèves est encore élevé, mais non celui des vocations, le collège des carmes de Saint-Pol, dont l'influence ne s'exerça qu'aux environs de cette ville, et les collèges des minimes de Boulogne et de Calais dont le rôle décroît alors.

CHAPITRE IV

L'ÉQUIPEMENT MATÉRIEL

A l'église paroissiale s'ajoutent des chapelles, castrales, isolées ou comprises dans l'église, à usage privé ou public. Les églises sont généralement assez grandes, mais l'état des lieux n'est pas satisfaisant : les nefs, chœurs et sacristies sont en bon état dans la moitié des paroisses seulement; ailleurs, de nombreuses réparations, certaines très graves, sont à faire; des églises sont démolies. Les paroissiens n'ont pas assez d'argent pour réparer les nefs; les décimateurs font trop attendre les devis pour les chœurs.

L'équipement liturgique des églises n'est pas meilleur : les autels sont généralement corrects, sinon riches, les ornements et surtout les linges et les livres sont rares, vieux et en mauvais état. Les curés se contentent d'un matériel médiocre.

Les presbytères comportent un groupe assez considérable de bâtiments avec maison d'habitation et dépendances moins bien construites : elles exigent de constantes réparations qui sont à la charge des paroissiens.

Les cimetières sont partout très négligés; on les utilise à toutes sortes de fins.

L'une des raisons de ce médiocre état matériel provient de la négligence des décimateurs qui font durer les discussions, les réparations et le remboursement des frais.

DEUXIÈME PARTIE LE CLERGÉ DIOCÉSAIN

CHAPITRE PREMIER

LES ÉVÊQUES

P. de Langle (1699-1724) laisse en 1724 un diocèse touché par les guerres et par le jansénisme. Appelant de la bulle *Unigenitus*, il négligea parfois son ministère. Mais il établit dans le diocèse les frères des écoles chrétiennes et

les sœurs de la Providence, rédigea de nouveaux statuts synodaux, créa des confréries dédiées pour la plupart au culte du Saint-Sacrement.

Son successeur, J.-M. Henriau (1724-1738), dut rétablir la discipline dans le chapitre cathédral, chez les oratoriens et dans certains ordres religieux troublés par le jansénisme. Il entreprit la visite générale du diocèse, rétablit d'anciennes dévotions. Deux éditions du catéchisme parurent sous son épiscopat.

Après d'Hervilly de Devise (1738-1742), qui eut à peine le temps de faire quelques visites pastorales, Fr.-G. de Partz de Pressy monta sur le siège épiscopal pour quarante sept ans (1742-1789). Théologien, il écrivit beaucoup, défendant les thèses classiques contre les philosophes. Mais son zèle s'exerça parallèlement en faveur de son diocèse : il publia de nouveaux statuts synodaux en 1746, plus souples et mieux expliqués que les précédents, un rituel en 1750 remplaçant celui de 1647; il remania le catéchisme. Chaque année, il donnait un mandement de carême. Il créa en 1786, pour les futurs prêtres, le petit séminaire, établit en 1778 le concours pour les cures en Artois, institua pour les prêtres en activité des conférences ecclésiastiques et des retraites spirituelles.

Il visita huit fois son diocèse, favorisa le développement de la dévotion au Sacré-Cœur, réglementa l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans les paroisses.

CHAPITRE II

CURÉS ET VICAIRES

Le nombre de curés en activité dans le diocèse est satisfaisant en 1725; mais il y a pénurie de vicaires. L'âge des premiers s'élève jusqu'en 1790, le nombre des seconds s'accroît; la répartition de ceux-ci s'améliore au cours du xviiie siècle : ils sont distribués dans les bourgs plus importants ou dans les paroisses à succursale.

L'évêque ordonne une moyenne de quinze prêtres par an, de 1725 à 1735 : ce sont essentiellement des réguliers; par la suite les séculiers l'emportent toujours, et leur nombre s'accroît à partir de 1775. La guerre de succession d'Espagne explique le manque de prêtres en 1730. Les doyennés de Boulogne et de Saint-Pol fournissent le plus grand nombre de prêtres. Les autres doyennés en donnent une moyenne de cinq à vingt par an.

L'origine sociale des prêtres est essentiellement rurale; ils sont issus de familles de propriétaires ou de fermiers, très rarement de « ménagers » (ouvriers agricoles). Les marchands, habitants des villes, puis les artisans donnent régulièrement quelques prêtres. Peu d'entre eux, par contre, proviennent de familles

lièrement quelques prêtres. Peu d'entre eux, par contre, proviennent de familles à profession administrative ou libérale, encore moins de familles de militaires ou nobles, et aucun de familles de pêcheurs, de matelots ou de manouvriers.

Presque tous les jeunes ordonnés servaient ensuite dans le diocèse; ils commençaient par une période de vicariat oscillant entre cinq et quinze ans, puis se dirigeaient vers une cure pour y rester souvent jusqu'à leur mort, ou vers une chapellenie. L'établissement du concours pour les cures favorisa les prêtres originaires du diocèse.

Entre l'école du village et le grand séminaire, il n'existait que les collèges,

peu nombreux et très coûteux. Le petit séminaire ne fut créé qu'en 1786. Les prêtres gradués des universités de Paris ou de Douai revenaient rarement dans leur diocèse d'origine.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les curés semblent assez consciencieux : ils résident dans leur paroisse, mais ils délaissent parfois certains offices liturgiques de leur succursale. Tous ne font pas un prône chaque dimanche et ne se présentent pas régulièrement au confessionnal. Certains laissent au vicaire ou au clerc d'école le soin de faire le catéchisme. Mais de très bons rapports sont établis entre eux et leur vicaire, dont le rôle ne fut clairement défini que par les statuts de 1746.

La moralité est plus fréquemment mise en doute : la cohabitation de servantes trop jeunes, la fréquentation des cabarets et la gestion d'affaires temporelles sont les griefs les plus souvent imputés.

CHAPITRE III

ECCLÉSIASTIQUES PARTICIPANT AUX FONCTIONS CURIALES OU VICARIALES

Les curés et vicaires étaient aidés par des auxiliaires de différente nature, séculiers ou réguliers. Les séculiers sont souvent de jeunes étudiants, diacres et sous-diacres, originaires du lieu; les chapelains, desservant une fondation, étaient peu nombreux et leur rôle se limitait le plus souvent à dire la messe; de jeunes ordonnés dans l'attente d'un bénéfice ou des prêtres âgés, dans les paroisses urbaines en particulier, apportèrent leur aide.

Certains réguliers occupaient une cure, fondée par l'abbaye à laquelle ils appartenaient; d'autres exerçaient des fonctions limitées, de confesseurs ou de prédicateurs, mais se trouvaient sans cesse alors en contestation avec les curés de paroisse.

TROISIÈME PARTIE LA VIE PAROISSIALE

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION PAROISSIALE

Les fabriques dirigées par un marguilier ou par le curé existaient dans toutes les paroisses. Leurs revenus très faibles, surtout en Boulonnais, se montaient à une cinquantaine de livres par an. La rente sur les bancs et des quêtes plus régulières élevèrent ces sommes jusqu'en 1790. Mais les comptes étaient généralement rendus selon des usages contestables. La rédaction d'inventaires et d'obituaires engendra plus d'ordre dans les comptes.

Les maîtres d'école sont de véritables auxiliaires des curés dans l'éducation religieuse des enfants. Aussi leur demande-t-on plus de qualités morales qu'intellectuelles : ils exercent toujours des fonctions de clerc à l'église, mais ils ne font le catéchisme que rarement. Tous les enfants ne fréquentent pas l'école, notamment les pauvres, occupés aux champs ou à la mer. A Calais et à Boulogne ce sont les frères des écoles chrétiennes et les sœurs de la Providence qui remplacent les maîtres laïcs.

Les pauvres ne peuvent trouver beaucoup de secours dans leur paroisse, sinon en Artois où existent des tables des pauvres. A Calais et à Boulogne

furent créés des bureaux de charité.

Pour les malades, aucun établissement hospitalier n'existe dans les campagnes et, au xviiie siècle, les hôpitaux urbains sont trop pauvres pour accueillir d'autres hôtes que les habitants des villes.

CHAPITRE II

LA PRATIQUE RELIGIEUSE

Les obligations ne sont pas scrupuleusement respectées: la messe dominicale est négligée surtout par les pauvres ou les habitants des hameaux. Peu de paroissiens cependant travaillent le dimanche, mais beaucoup fréquentent les cabarets, même pendant l'office, et dansent ou jouent. Les évêques doivent sans cesse rappeler l'obligation du jeûne pendant le carême, surtout aux habitants des villes. Les Pâques, cependant, sont unanimement faites dans les campagnes; les citadins sont moins scrupuleux; les seigneurs et les domestiques s'en abstiennent volontiers, ainsi que les gens à vie dissolue ou les ivrognes.

Les mariages donnent lieu à de très nombreuses dispenses, en raison de l'exiguïté des paroisses et de la rareté des partis. Certains cependant sont invalides. Les concubinages sont fréquents, les séparations sont dues le plus

souvent à l'ivrognerie du mari.

Le sacrement de l'Eucharistie est accordé aux enfants vers quatorze ans et non douze comme le fixent les statuts. En dehors des Pâques, les adultes

ne recoivent guère la communion.

Il y eut peu de confirmations jusqu'en 1725, et ce sacrement était le plus souvent conféré par les évêques voisins de Saint-Omer ou d'Amiens. Par la suite, devenue plus régulière, la confirmation fut donnée aux enfants de quinze ans et aussi à des adultes.

La vie morale des paroissiens constraste avec cette pratique presque unanime : le mal le plus répandu est l'ivrognerie, particulièrement dans le doyenné de Marck, le plus pauvre, aux paroisses les plus isolées. Les danses, les spectacles dans les villes, sont très appréciés. Dans quelques campagnes, la misère a réfreiné ces usages.

CHAPITRE III

LES DÉVOTIONS

Dans les paroisses, les confréries favorisent la dévotion. En Artois, celles du Rosaire et du Mont-Carmel sont prépondérantes, elles ont été créées au XVII^e siècle par des missionnaires, carmes ou dominicains, et une grande piété

s'y développe chez des confrères nombreux. En Boulonnais, où les confréries du Saint-Sacrement et de la Charité sont essentiellement charitables, les parois-

siens manifestent moins de piété.

Le culte du Saint-Sacrement, de la Vierge, des saints, varie aussi de l'Artois au Boulonnais. L'usage des « reines » pour le culte de la Vierge est conservé dans toutes les paroisses de campagne, mais plus du tout dans les villes; dans certaines localités d'Artois, le culte de sainte Catherine ou même de saint Nicolas le supplante. La dévotion au Sacré-Cœur, développée par l'évêque de Pressy, commence à se répandre. Quelques pélerinages, enfin, sont encore très fréquentés, ceux de Notre-Dame de Boulogne et de saint Liévin particulièrement.

CONCLUSION

Le diocèse de Boulogne fut rattaché à celui d'Arras. Le clergé fut dans sa très forte majorité réfractaire : les constitutionnels se recrutèrent surtout à Boulogne et dans le doyenné de Marck et le plus souvent chez les vicaires; en Artois presque aucun prêtre ne jura. La foi demeura fervente.

family since a

e_k

4803 (111

tin A The Manager